



CTB



RAPPORT ANNUEL – 2012



PAREC

ACRONYMES.....	3
1 APERÇU DE L'INTERVENTION.....	4
1.1 FICHE D'INTERVENTION	4
1.2 EXECUTION BUDGETAIRE.....	5
2 CONTEXTE.....	6
2.1 CONTEXTE GENERAL	6
2.2 CONTEXTE DE GESTION : MODALITES D'EXECUTION	6
2.3 CONTEXTE HARMO	7
3 ANALYSE DE L'ETAT D'AVANCEMENT.....	8
3.1 ÉTUDES	8
3.1.1 État d'avancement des études.....	8
3.1.2 Analyse des études finalisées.....	9
3.2 EXPERTISE	10
3.2.1 État d'avancement de l'expertise.....	10
3.2.2 Analyse de l'expertise	10
3.3 EXECUTION BUDGETAIRE.....	10
3.4 CRITERES DE QUALITE	11
3.5 GESTION DES RISQUES	12
4 PILOTAGE ET APPRENTISSAGE.....	13
4.1 PLAN D'ACTION	13
4.2 ENSEIGNEMENTS TIRES	13
5 ANNEXES	15
5.1 RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) »	15
5.2 DECISIONS PRISES PAR LA SMCL ET SUIVI.....	15

--	--

ACRONYMES

CTB	Coopération Technique Belge
SMCL	Structure mixte de concertation locale
M&E	Monitoring and Evaluation
ARMFD II	Augmentation des Revenus Monétaires des Femmes
BCD	Bureau de Coopération au développement
CSP	Comité Spécial des Partenaires
CS	Convention Spécifique
DGP	Direction Générale du Plan
FEE	Fonds d'Etudes et d'Expertises
MPPF/PE	Ministère de la Population Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant
MP/AT/DC	Ministère du Plan de l'Aménagement du Territoire et Développement Communautaire
MAE	Ministères des Affaires Etrangères
PNG	Politique Nationale Genre
PF	Point Focal

1 Aperçu de l'intervention

1.1 Fiche d'intervention

PAREC – Fonds d'Etudes et d'Expertise	
Financé par	Royaume de Belgique
Agence(s) d'Exécution	Agence Belge de Développement (CTB)
Ministère de Tutelle	Ministère du Plan de l'Aménagement du territoire et du Développement Communautaire (Direction Générale du Plan)
Code Navision (numéro d'intervention)	NER 03 012 51 (17 049 12)
Lieu(x) du Projet / Programme	Territoire national
Date de signature de la Convention Spécifique	1 ^{ère} convention 19/03/2003 2 ^{ème} convention 07/07/2009
Date de Démarrage du Projet	effectif pour la 1 ^{ère} convention 20/06/2003 2 ^{ème} convention 07/07/2009
Date de fin du Projet	06/07/2014
Durée	Durée selon C.S : 48 mois
Budget	En cogestion : 1 325 506 € (contribution belge) + 1.000.000 € (PIC 2009-2012) réduit à 750.000 € lors du CSP de décembre 2011, dont une 1 ^{ère} alimentation de 250.000 € a déjà été effectuée. En régie : 40.555 € (contribution belge)
Secteur(s) + code CAD	Multisectoriel
Régie / Cogestion/ Appui budgétaire	Cogestion/Régie
Taux d'exécution financier au 31/12/2012	94% en Cogestion*
Ordonnateur national	Directeur Général du Plan (MP/AT/DC) : SEYDOU Yayé
Gestionnaire CTB	Chargée de Programme : Hadiza RHISSA Mme Boubacar
Co- ordonnateur	Représentant Résident de la CTB : Dominique VANDER LINDEN
Objectif	l'objectif est de renforcer les capacités des institutions publiques du Niger.

NB : 96% Il s'agit du montant alloué en 2011 de 250000 euros (1^{ère} tranche sur le budget total prévu).

1.2 Exécution budgétaire

Budget	Budget Total	Dépenses 2010	Dépenses 2011	Dépenses 2012	Solde budget	Taux d'exécution
Euros	1 616 061,40	176 915,84	120 730,39	69 811	15 515	
CFA	1 060 066 788	116 049 184	79 193 944,4	45 793 014	10 177 172	94%

Fonctionnaire exécution nationale ¹	Fonctionnaire exécution CTB ²
Yayé SEYDOU	Mme Dominique VANDER LINDEN

¹ Nom et signature

² Nom et signature

2 Contexte

2.1 Contexte général

Plusieurs éléments contextuels ont influencé de façon significative la logique d'intervention du PAREC au cours de l'année 2012. Il s'agit principalement :

- Du changement du gestionnaire Co-ordonnateur du PAREC au sein du Ministère de tutelle (MP/AT/DC)
- La rotation de personnel cadre des Ministères techniques partenaires.
- Retard accusé dans la réalimentation des fonds dont la demande a été transmise depuis le mois de septembre 2011 et dont les fonds ont été reçus en Septembre 2012. Soit une année après la demande.
- La réaffectation de 250.000 € inscrits au PIC 2009-2012 au titre du PAREC vers le Programme Bourses, en raison du besoin d'assurer le financement du Programme Bourse d'ici la signature du prochain PIC et étant donné une exécution encore assez réduite du budget PAREC.

2.2 Contexte de gestion : modalités d'exécution

Les modalités d'exécution sont très appropriées au regard de la Convention Spécifique signée le 7 juillet 2009 entre les deux parties régissant le mode de fonctionnement du Fonds ainsi que de la mise à disposition d'un manuel de Procédures Administratives Financières et Comptables pour le PAREC.

Cependant en ce qui concerne les marchés publics, on assiste à beaucoup d'insuffisances dans le respect des procédures de passation des marchés. Ce qui allonge souvent les délais d'exécution des activités, mène à l'existence de dépenses/justificatifs non éligibles, et perturbe la clôture administrative et financière des requêtes.

Il faut noter aussi la prise d'importantes décisions et l'exécution pour certaines au courant de l'année 2012. Notamment :

- La mise en place au niveau de la DGP d'une liste de contrôle/check-list pour l'analyse de la recevabilité (dans son contenu, sa forme, les délais,...) des requêtes.
- L'application stricte du modèle (canevas) d'analyse des requêtes adapté au contexte par la DGP pour permettre la prise en compte de tous les éléments pertinents pour une bonne analyse;
- L'élaboration et la production d'un dépliant et guide, ainsi que des sessions d'information sur les activités du PAREC.

2.3 Contexte HARMO

a) Alignement sur les stratégies du Partenaire

Toutes les études financées par le Programme découlent des plans d'actions des Ministères techniques ou institutions publiques bénéficiaires appuyés dans le cadre des secteurs de concentration de la Coopération Belge au Niger. Quand à la mise en œuvre, elle est réalisée selon les procédures nationales définies dans le Manuel de procédures.

b) Appropriation par le pays partenaire

Toutes les activités financées par le PAREC sont non seulement définies mais aussi exécutées par les structures concernées au regard des directives de la Convention Spécifique signée entre les deux pays partenaires. Dans cette dynamique, le rôle du Co gestionnaire (CTB) est ramené à un appui technique dans l'analyse d'éligibilité et pertinence des requêtes introduites et la mise en place, gestion administrative et suivi de leur financement.

3 Analyse de l'état d'avancement

3.1 Études

3.1.1 État d'avancement des études

État d'avancement des études ³	A	B	C	D	Commentaires (seulement si la valeur est C ou D)
Elaboration d'un dépliant pour le PAREC			x		Documents produits et disponibles. Il reste les ateliers d'échanges et de diffusion.
Séminaire de formation Contrôle Budgétaire et procédures d'exécution des dépenses publiques Abidjan-(RCI)	x				
Conférence publique sur les enjeux de la sécurité alimentaire				x	Etude annulée en raison du retard important accusé dans la MEO
Séminaire sur le tableau de bord et circuit budgétaire (Participation d'un cadre du MP/AT/DC) à Ouagadougou	x				
Elaboration d'un Atlas sur les Organisation paysannes		x			
Conférence International sur la condition de la femme 56 ^{eme} session à New York	x				
3 ^{eme} session de la Conférence des Ministres du Développement Social de l'UA à Addis Abéba	x				
Forum Mondial de l'EAU à Marseille (France) Participation de la délégation du Niger	x				
Séminaire sur les techniques de prévention, de résolution de conflits sociaux et communication Ouagadougou (BF)	x				

³ A : En avance
 B : Dans les délais
 C : Retardées, des mesures correctives sont requises.
 D : Les études ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

3.1.2 Analyse des études finalisées

Intitulé	Structure	Coût total	Etat d'avancement	Coût / Euro	Etat d'avancement
Elaboration d'un dépliant pour le PAREC	Ministère du Plan/AT/DC/CTB	1.940.000	1.940.000	2957	Réalisé
Séminaire de formation Contrôle Budgétaire et procédures d'exécution des dépenses publiques Abidjan-(RCI)	Ministère du Plan/AT/DC	4.287.000	4.287.000	6535	Réalisé
Conférence publique sur les enjeux de la sécurité alimentaire	Université Abdou Moumouni (UAM- GRAP 3 N)	5.000.000	5.000.000	7622	Annulé
Séminaire sur le tableau de bord et circuit budgétaire (Participation d'un cadre du MP/AT/DC) à Ouagadougou	Ministère du Plan/AT/DC	3.908.400	3.908.400	5958	Réalisé
Elaboration d'un Atlas sur les Organisation paysannes	Ministère de l'Agriculture (DAC/POR)	25.387.000	25.387.000	38 702	En cours
Conférence International sur la condition de la femme 56 ^{ème} session à New York	Ministère de la Promotion de la femme (MPPF/PE)	7.640.000	7.640.000	11647	Réalisé
3 ^{ème} session de la Conférence des Ministres du Développement Social de l'UA à Addis Abéba	Ministère de la Promotion de la femme (MPPF/PE)	3.0170400	3.0170400	4600	Réalisé
Forum Mondial de l'EAU à Marseille (France) Participation de la délégation du Niger	Ministère de l'Hydraulique	5.758.755	5.758.755	8779	Réalisé
Séminaire sur les techniques de prévention, de résolution de conflits sociaux et communication Ouagadougou (BF)	Ministère de l'élevage	2.215.545	2.215.545	3377	Réalisé

3.2 Expertise

3.2.1 État d'avancement de l'expertise

État d'avancement de l'expertise ⁴	A	B	C	D	Commentaires (seulement si la valeur est C ou D)
1					
2					
3					
4					
5					

3.2.2 Analyse de l'expertise

<Pour toute expertise, planifiée, en cours ou réalisée au cours de l'année N : compléter un cadre similaire à celui reproduit ci-dessous. Copier-coller le cadre pour chaque expertise. Faire preuve de concision>

Titre de l'expertise – nom de l'expert :	
<i>Décrire, en quelques phrases, quel est/était l'objet de l'expertise</i>	
<i>Dans quelle mesure l'expertise produit-elle les résultats attendus ?</i>	
<i>À quoi l'expertise a-t-elle contribué ?</i>	
<i>Quelles difficultés se sont présentées, quels ont été les facteurs d'influence (positive ou négative) ? Quels ont été les résultats (positifs ou négatifs) inattendus ? Quel impact ont-ils eu sur l'expertise et sur ses résultats ?</i>	

3.3 Exécution budgétaire

Joindre, en annexe, le rapport « Budget versus Actuels (y – m) » contenant les données jusqu'au 31/12/2012 inclus et référer ici à l'annexe. Le cas échéant, commenter succinctement ce rapport financier.

⁴ A.: Expertise réalisée dans l'année N
 B.: Expertise en cours
 C.: Expertise en phase préparatoire : préparation conforme au planning (rédaction TdR, procédure marché public, etc.)
 D.: Expertise planifiée, mais retardée

3.4 Critères de qualité

En se basant sur les éléments susmentionnés, attribuer une note A, B, C ou D ⁵ aux critères suivants :

Pertinence : Mesure dans laquelle les études et l'expertise sont alignées sur les priorités locales et nationales.

Efficience : Mesure dans laquelle les études et l'expertise ont été réalisées dans les délais et dans les budgets.

Efficacité : Mesure dans laquelle les études et l'expertise contribuent effectivement aux objectifs visés.

Critères	Note
Pertinence	B
Efficience	C
Efficacité	A

⁵

- A : Très bonne performance
- B : Bonne performance
- C : Performance assortie de problèmes ; des mesures doivent être prises
- D : Manque de performance / difficultés majeures : des mesures doivent être prises

Si un critère ne peut pas être évalué (parce que l'intervention vient tout juste de démarrer, par ex.), attribuer la note X au critère. Expliquer pour quelle raison le critère n'a pas été évalué.

3.5 Gestion des risques

Indiquer l'évolution des risques⁶ et la façon dont ils ont été gérés. Les risques identifiés comprennent les risques émanant du DTF ainsi que les risques significatifs identifiés durant la mise en œuvre de l'intervention. Certains risques peuvent aussi être identifiés lors du rapportage annuel.

- Décrire le risque.
- Noter la probabilité que le risque survienne : Élevée, Moyenne, Faible
- Noter l'impact du risque s'il devait survenir : Élevé, Moyen, Faible

Si une note Élevée C ou Très élevée D est attribuée à un risque, détailler les mesures qui ont été/seront prises et indiquer la personne/l'acteur responsable.⁷

Identification du risque			Analyse du risque			Traitement du risque			Suivi du risque	
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Date limite	État d'avancement	Statut

⁶ Se limiter aux risques de développement et aux risques liés à la réputation

⁷

Impact potentiel	Élevé	B	C	D
	Moyen	A	B	C
	Faible	A	A	B
		Faible	Moyenne	Élevée
Probabilité				

4 Pilotage et apprentissage

4.1 Plan d'action

Formuler, sur la base des données et de l'analyse ci-dessus, des actions (ou décisions) à prendre. Celles-ci peuvent être d'ordre stratégique ou opérationnel.

Plan d'action	Source	Acteur	Date limite
<p><u>Améliorer la qualité et l'adéquation des requêtes.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Elaborer un modèle standard de TDR pour les requêtes et le diffuser auprès des demandeurs potentiels Mettre en place au niveau de la DGP une check-list/grille d'analyse des requêtes (analyse de la recevabilité de la requête dans son contenu et sa forme, respect des délais, caractère raisonnable du budget demandé par rapport aux produits/résultats attendus....) 	3.1.1	CP/CTB	Q1, Q2, 2013
<p><u>Renforcer le suivi, le traitement et la mise en œuvre des requêtes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Faire un tableau synthétique compilant les informations (requêtes en instance, points d'attention....) à transmettre mensuellement et à discuter avec le DGP et le Représentant Résident 	3.1.1	CP/CTB	Q1, Q2, Q3, Q4- 2013
<p><u>Ateliers d'échanges et de diffusion des informations sur le PAREC :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Animer des sessions d'information et d'échanges sur la qualité des requêtes à transmettre, le délai et les procédures à respecter. 	3.1.1/3.2.1	CP/CTB/ PF MAT/DC	Q1, Q2/2013

4.2 Enseignements tirés

Tirer les enseignements importants de l'expérience de l'intervention. Les enseignements tirés sont de nouveaux savoirs qui doivent demeurer dans la mémoire institutionnelle de la CTB et des partenaires.

Enseignements tirés	Public cible
Les requêtes en matière de formation/participation à des séminaires restent dans une proportion raisonnable (maximum 30% du budget) et s'inscrivent dans une démarche de renforcement des compétences pour l'institution requérante (avec également une démarche de restitution de la formation par les bénéficiaires à d'autres collaborateurs)	Les collaborateurs des différents Ministères techniques
Bonne coordination/concertation avec la tutelle afin d'obtenir des requêtes de financement d'études stratégiques pertinentes et réception des TDR de qualité pour les études/expertises pertinentes	Les collaborateurs des différents Ministères techniques

Les requêtes approuvées sont exécutées via la signature d'un Accord d'Exécution et/ou le paiement direct des factures aux prestataires.	CTB/MAT/DC
---	------------

5 Annexes

5.1 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Fournir le rapport « Budget versus Actuels (y – m) » (il peut simplement être joint au présent document et ne doit pas faire partie du rapport en tant que tel).

5.2 Décisions prises par la SMCL et suivi

Fournir un aperçu des décisions stratégiques importantes prises par la SMCL et assurer le suivi des décisions prises depuis le début de l'intervention.

Décision à prendre					Action			Suivi	
Décision à prendre	Période d'identification	Timing	Source	Acteur	Action(s)	Resp.	Date limite	État d'avancement	Statut
<u>Retards dans l'exécution des activités financées :</u>	03/2012		Rapport Q1/ 2012		Saisir la DRFM sans délai lorsque des retards sont constatés dans la mise en œuvre des requêtes et la justification des dépenses Fixer comme règle de ne plus payer l'intégralité des per diem à l'avance (seulement entre 70 et 90%) et de ne payer le reliquat qu'à la production du rapport final et de la justification des sommes reçues.	CP, Comptable/CTB	immédiat	En application depuis Q2/2012	
<u>Demande de réalimentation :</u>					<ul style="list-style-type: none"> Analyser l'évolution de trésorerie et la planification financière du PAREC et introduire à temps les demandes de réalimentation afin d'éviter des retards 	CP, Comptable/CTB			